le Portail

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



Petite enfance La nouvelle crèche est opérationnelle



Finances
Le premier bugdet du mandat
est voté!



Environnement
Construisons un territoire
zéro déchet!





SERVICES MUNICIPAUX

Horaires hors couvre-feu

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15 34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX 04 67 69 75 75

Services administratifs:

- du lundi au vendredi 8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert jusqu'à 19h15

CCAS

Maison de la solidarité 101, boulevard des Écoles 04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas - 04 67 69 94 95 1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Frédol

235, boulevard des Moures 04 67 69 58 00

Du lundi au vendredi: 9h/12h - 14h/18h

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95

Extrascolaire:

04 67 69 75 70

Paiement/comptabilité:

04 67 69 75 87

- Lundi: 8h30/12h
- Mardi, jeudi et vendredi 8h30/12h - 14h/17h30
- Mercredi: 14h/19h15

POLICE MUNICIPALE

Boulevard des Écoles 04 67 69 75 72

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations 8, rue des Colibris 04 67 69 75 94

- Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h
- \bullet Le 1 $^{\rm er}$ et le 3 $^{\rm ème}$ same di du mois :, de 10h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85 Sur rendez-vous, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h Permanence téléphonique tous les jours sauf le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

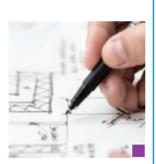
Voir p. 9

Au fil des pages



- 4 Retour en images
- **5** Quoi de neuf?
- 15 Villeneuve s'engage
- 16 Dossier
- 18 Villeneuve éco-responsable
- 22 Patrimoine
- **24** Tribunes de l'opposition
- **25** Zoom sur les associations
- 30 À voir, à faire

Des éléments techniques, extérieurs à la Mairie, ont engendré un retard dans le montage du Portail.













- ÉDITO -



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Depuis la dernière édition du Portail, les finances communales ont constitué le thème central de l'actualité politique de notre Ville; les conseils municipaux des 22 mars et 12 avril ont été respectivement consacrés au Débat d'Orientation Budgétaire et au vote du Budget Primitif 2021.

En cette période encore et toujours marquée par la pandémie, vous êtes des centaines à suivre les séances du Conseil sur notre page Facebook ou notre site internet; nous vous en remercions. L'intérêt que vous portez aux affaires municipales nous conforte dans notre

volonté de transparence, garante de la vie démocratique de notre cité. Pour autant, rien ne saurait remplacer le contact direct, dont nous avons besoin pour faire société humaine.

Notre engagement pour Villeneuve-lès-Maguelone, nous l'avons traduit dans les lignes directrices du mandat qui nous a été confié. Trois grands axes le caractérisent : REPARER. ETUDIER POUR STRUCTURER. SOUTENIR. Il s'agit ici de mettre en perspective ce qui nous semble nécessaire pour que chacune et chacun puisse vivre dans une ville où le service public est à la hauteur des enjeux à relever pour un avenir plus écologique, social, solidaire et dynamique.

Vous trouverez le détail de nos engagements et projets dans nos différentes publications, dont *Le Portail*. Rien ne se fera sans vous, sans votre intervention citoyenne: vous serez associés aux réflexions, études, diagnostics, prospectives et décisions. La conduite collaborative de projets est certes une

démarche complexe à mettre en œuvre; pour autant, elle est incontournable pour les enrichir et les faire grandir.

Au vu du contexte sanitaire sur notre commune (fermeture de deux écoles avant les vacances de Pâques et retours inquiétants des médecins), il est apparu préférable de conserver fermées toutes les structures municipales durant les vacances d'avril. Les semaines à venir s'annoncent encore difficiles et vont continuer à nous mettre à l'épreuve. Nous avons donc, plus que jamais, besoin de cohésion sociale et de bienveillance.

Bon courage à vous tous ! Veillez sur vous et sur les autres.

a li

Véronique Négret

Maire de Villeneuve-lès-Maguelone Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

« Rien ne se fera sans vous, sans votre intervention citoyenne. »



N'oubliez pas de télécharger « VLM l'appli » pour suivre toute l'actualité de votre ville.

le Portail, magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone est une publication bimestrielle de la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone. **Directeur de publication :** Véronique Négret : 04 67 69 75 78

Crédit photos :

Service communication, Envato elements et Adobe Stock, sauf mention Régie publicitaire :

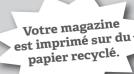
04 67 69 75 74

Création originale:

Brandie

Mise en page et impression :

LPJ Hippocampe ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution







Des ados de l'Espace jeunesse repeignent deux salles du centre de loisirs Pierre Verdier et prennent la pose devant la fresque qu'ils ont réalisée avec l'artiste peintre villeneuvois Oups.





22 mars

Réserve naturelle de l'Estagnol : la Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, Bérangère Abba, annonce la participation de l'État au financement de deux projets : la connexion entre la réserve et les salines (147 000 €) et l'aménagement d'un observatoire pour le public (123 000 €).



— HABITAT —

Les démarches à entreprendre

avant travaux

Être propriétaire ne dispense pas d'un certain nombre de démarches administratives. Ainsi, avant de procéder à certains travaux modifiant leur habitat, les propriétaires (ou occupants avec l'accord du propriétaire) doivent d'abord obtenir une autorisation d'urbanisme. Celle-ci permet à la Commune de vérifier, avant la réalisation des travaux, si les modifications envisagées sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il pourra s'agir d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire.

- Une déclaration préalable de travaux, dont le délai d'instruction est d'un mois (ou de deux, selon la nature de votre demande ou la localisation du bien), doit être déposée aux motifs suivants:
- construction nouvelle entraînant la création d'une surface supérieure ou égale à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m² et d'une hauteur inférieure ou égale à 12 mètres ou extension d'un bâtiment existant d'une surface de plus de 5 m² et inférieure ou égale à 20 m² (extension jusqu'à 40 m² en zone urbaine);
- changement d'usage ou de destination d'une partie de la maison, par exemple: transformation d'un garage en chambre ou d'un commerce en habitation, sans qu'il y ait modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment;
- création d'une piscine, qu'elle soit enterrée, semi-enterrée ou hors sol, non couverte et d'une superficie comprise entre 10 et 100 m², ou dont la hauteur de la couverture est inférieure à 1.80 m:



- travaux modifiant l'aspect extérieur de la construction (création d'une ouverture, changement de porte ou de fenêtre par un autre modèle, changement de toiture...);
- clôtures (édification, modification, surélévation):
- division de terrain (sur tout le territoire).
- Il faudra demander un permis de construire, dont le délai d'instruction est compris entre deux et cina mois (selon la nature de votre demande ou la localisation du bien). pour:
- une construction nouvelle, v compris un bâtiment non accolé à l'existant de plus de 20 m² ou extension de l'existant de plus de 20 m² (40 m² en zone urbaine);
- une terrasse nécessitant une surélévation avec une emprise au sol supérieure à 20 m², une terrasse couverte (auvent ou toiture) créant une emprise au sol supérieure à
- les travaux entraînant une modification de la structure porteuse ou

de la façade, lorsqu'ils s'accompagnent d'un changement de destination.

Même si les travaux que vous envisagez ne sont pas soumis à autorisation, ils doivent respecter la réglementation.

Cette liste est non exhaustive. D'autres autorisations sont nécessaires en fonction du projet. Pour les établissements recevant du public (ERP) comme les commerces ou certaines entreprises, l'aménagement intéreur des locaux nécessite le dépôt d'une autorisation de travaux (AT).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune, rubrique « Votre mairie -Démarches d'urbanisme » ou à contacter le service urbanisme.

Contact : Service urbanisme 04 67 69 75 85

Sur rendez-vous le mercredi. de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Permanence téléphonique tous les jours sauf le jeudi.



Brèves

L'état de catastrophe naturelle, comment ça marche?

Comme pour n'importe quel sinistre, les victimes doivent informer leur assurance de préférence dans les cinq jours (description des dommages, photos...). Pour appuyer la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, les sinistrés doivent également se déclarer en mairie.

C'est M^{me} le Maire qui formule la demande pour sa commune, au préfet du département. Le préfet transmet l'ensemble des demandes au ministère de l'Intérieur

Une commission interministérielle prononce un avis sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle

Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, un arrêté est signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel.

Les victimes ont alors dix jours pour se rapprocher de leur assurance. L'indemnisation interviendra dans un délai de trois mois, avec le versement d'une provision sous deux mois.

La déchetterie de la route de Mireval fermée pour travaux

Des travaux de réhabilitation sont en cours au point propreté métropolitain de la route de Mireval. Jusqu'à la réouverture du site programmée pour le 1er septembre, les Villeneuvois sont invités à se rendre à la déchetterie du Thôt à Lattes, située sur la RD 185 (horaires: du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche, de 9h à 12h30).

Attention! En raison de sa proximité immédiate avec la Mosson, ce point propreté n'accepte pas les déchets toxiques et électroniques.

Contact: 0 800 88 11 77 (numéro gratuit)

- COMMUNIQUÉ DE MADAME LE MAIRE -

Monteillet et nous!



Interpellée par des concitovens sur les raisons de la réouverture prochaine à la circulation du chemin reliant le boulevard des Moures au chemin du Pilou, je précise que cette décision a été motivée par deux raisons de droit:

- la loi ne permet pas l'inaccessibilité totale aux véhicules d'une voie publique (tous les riverains doivent v avoir accès):
- l'arrêté de fermeture de ce chemin a été mal exécuté, dans la mesure où l'accès aux véhicules des services publics, et notamment de secours, n'a pas été respecté.

La situation se résume ainsi: d'une part, pour respecter la loi, nous devons faire en sorte que le chemin soit accessible aux véhicules qui en ont besoin (principalement les véhicules de secours); d'autre part et parallèlement, nous devons prévoir un aménagement de ce chemin pour assurer la tranquillité et la sécurité des administrés.

Nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises les habitants du quartier Monteillet et, ensemble, nous mettons tout en œuvre pour aller vers une solution acceptable par tous.

Ceci étant dit, je tiens à attirer votre attention sur un autre aspect de cette affaire.

Nous sommes plusieurs élus à avoir fait partie de l'association qui s'est opposée à l'aménagement de ce secteur de la commune protégé par la loi littoral. Pour autant, aujourd'hui, des familles habitent ce lotissement et nous pensons qu'elles ont le droit, comme tout un chacun, de vivre sereinement. Ces habitants sont des Villeneuvois comme les autres et n'ont pas à être stigmatisés.

Les provocations et insultes, notamment sur Facebook, à l'encontre de ces personnes sont absolument inadmissibles parce qu'elles occasionnent insécurité et souffrance. De la même façon, toute attitude poussant au conflit entre citovens. par ses paroles et/ou ses écrits, n'est vraiment pas acceptable. Elle met en danger la collectivité et à ce titre, son action est condamnable.

Il est de notre responsabilité, à nous élus, de veiller à ce que notre commune soit préservée, autant que faire se peut, de la violence. Le dialogue doit toujours être préféré à toute forme d'agressivité.

Nous vivons une époque qui nous met tous en difficulté. Ce n'est pas la peine d'en rajouter! Nous la traverserons plus facilement en étant à l'écoute les uns des autres et en particulier de ceux qui en ont le plus besoin.

Véronique Négret



— POLICE MUNICIPALE —

Un départ à la retraite et de nouvelles recrues

Après plus de trente-deux ans de service au sein de la police municipale, le chef de service principal de 1ère classe Alain Alogna a fait valoir ses droits à la retraite. Elus et collègues remercient Alain pour son sens de l'engagement et ses grandes qualités humaines.

Bienvenue aux nouveaux agents Le service a par ailleurs accueilli deux nouveaux agents de police municipale. Auparavant en poste à Canet, Christophe Guirard, 53 ans, a été recruté le 1er avril 2021 en qualité de gardien-brigadier stagiaire, suite à sa réussite au concours.

Jocelyn Steibel a, quant à lui, pris ses fonctions le 8 avril dernier. Ce brigadier-chef principal de 47 ans était auparavant en poste au Havre. Nous leur souhaitons la bienvenue à Villeneuve-lès-Maguelone!

Bienvenue également à Elodie Ragon et Laëtitia Terreehorst. Agentes de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Leurs missions: faire respecter la réglementation relative au stationnement, assurer la sécurité des écoliers aux abords des établissements scolaires, prévenir et constater les infractions à la salubrité publique...







— LOCAUX MUNICIPAUX —

Poste de police : un changement d'adresse annoncé

Le poste de police municipale situé boulevard des Ecoles est devenu trop vétuste, trop exigu. En attendant la construction d'un nouveau poste programmé pour 2023, la Commune a pris la décision d'accueillir les agents dans les locaux occupés précédemment par la

crèche Les Câlinous (« Les Pierres Blanches », rue des Cyclamens). Ils permettront de répondre aux besoins urgents du service, en termes d'espaces de travail, de réfectoire ou de vestiaires. Le transfert est annoncé pour la mi-juin.

- SÉCURITÉ-

Des renforts pour l'été

Deux assistants temporaires de police municipale (ATPM) ont été recrutés pour renforcer les effectifs, durant la période estivale.

L'ouverture de ces postes d'ATPM permettra de faire face aux flux saisonniers de population; elle est rendue possible, suite au classement de notre Commune en « groupement de communes touristiques ».



Création d'un poste d'enseignant à l'école Jean-Jacques Rousseau

La Direction Académique des Services de l'Education Nationale s'est prononcée, le 1er mars, sur les mesures de carte scolaire pour la rentrée scolaire 2021/2022.

A cette occasion, a été actée l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau. Cette création de poste est le fruit d'une mobilisation conjointe des enseignants, des parents d'élèves et de la Commune. Elle va permettre une baisse des effectifs par classe (25 élèves en moyenne au lieu des 30 initialement prévus) et d'offrir ainsi de meilleures conditions d'apprentissage.

Élections: deux scrutins au mois de juin

Initialement prévue le 7 mai 2021, la clôture des inscriptions sur les listes électorales est repoussée au 14 mai, en raison du report des élections départementales et régionales aux 20 et 27 juin.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin départemental comme régional, devront donc être déposées au plus tard le vendredi 14 mai à 17h30 (se munir d'un iustificatif de domicile et d'un titre d'identité) ou via le site internet service-public.fr, avant minuit. Passés ces délais, il ne sera pas possible de participer aux élections de juin.

Pour ces deux scrutins concomitants, chaque électeur aura la possibilité de recevoir deux procurations au lieu d'une seule, habituellement (pour celles établies en France)

Le scrutin sera ouvert de 8 h à 18 h. La Commune prendra toutes les mesures nécessaires (aménagement des locaux, mise à disposition de gel, traçages au sol pour la distanciation, aération et désinfection des salles), afin de sécuriser ses huit bureaux de vote.

— VIE ASSOCIATIVE —

Un partenariat, une charte

Notre ville compte près de quatrevingts associations! Consciente de leur rôle précieux et incontournable dans le quotidien de nos concitoyens, l'équipe municipale encourage cette vitalité : elle soutient et valorise l'action des structures loi 1901, dans le respect des prérogatives aui sont les leurs.

L'ensemble des ressources mobilisables et des procédures pour les solliciter sont recensées dans la nouvelle Charte de la vie associative adoptée lors du conseil municipal du 15 février dernier. Ce document au contenu concerté répond à un objectif de lisibilité, d'équité et de transparence. C'est un outil mis à

disposition des bénévoles associatifs, pour faciliter leurs missions auprès de nos concitoyens et simplifier leurs démarches, dans un climat de confiance réciproque.

Notre commune entend par là même réaffirmer sa volonté d'être un partenaire attentif et constructif et témoigner de son attachement à l'engagement bénévole.

Contact:

Maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau 8 rue des Colibris Tél: 04 67 69 75 94 - associations@villeneuvelesmaguelone.fr

Elue référente : Sonia Richou

- ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX -

La maison Pierre Waldeck-Rousseau

s'est refait une beauté



La maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau a mis à profit sa fermeture « forcée » pour se refaire une beauté : reprise des peintures, accrochage de tableaux offerts par les plasticiens ayant exposé à la galerie du centre culturel, rénovation des grilles de protection habillant les fenêtres, implantation de boîtes aux lettres à l'intention des structures associatives qui en ont fait la demande, pose d'une vitrine extérieure dédiée aux communications municipales...

Tout est prêt pour des retrouvailles très attendues avec les bénévoles associatifs et leurs adhérents.

- SAISON ESTIVALE -

Services plage du Pilou :

les horaires

(hors restrictions sanitaires)

Parking

Payant tous les jours, de 8 h à 18 h (accès libre pour les détenteurs du badge plage du Pilou) : 5 € pour les voitures ; 2 € pour les deux-roues motorisés

Passerelle service gratuit

En service tous les jours, de 8 h à 20 h 30



Petit train SERVICE GRATUIT

- fonctionne tous les jours de 9 h 15 (1er départ de la passerelle) à 19 h 45 (dernier départ de la plage).
- un train toutes les 15 min



LES-MAGUELONE

A l'heure d'imprimer et compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur au plan national, le service passerelle est assuré jusqu'à 19 h et le petit train n'est pas encore autorisé à circuler.

Tout assouplissement des restrictions vous sera communiqué sur les supports numériques de la mairie.

Le badge permettant aux Villeneuvois d'accéder librement au parking du Pilou est en vente au Pôle Famille, au prix de 15 € pour les voitures et de 6 € pour les deux-roues motorisés. Nominatif, ce badge est valable pour un seul véhicule.

Pièces demandées

au moment du dépôt de votre demande :

- avis de la taxe d'habitation 2020 (ou, à défaut, titre de propriété ou contrat de bail pour les personnes récemment arrivées dans la commune);
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe);
- carte grise du véhicule (au même nom que le justificatif de domicile).

Modes de paiement acceptés :

chèque à l'ordre de la "Régie Plage" ou espèces

- CRÉATIVITÉ -

Art de la mosaïque:

expo-vente et stage d'initiation

La Villeneuvoise Véronique Lhommet, artiste mosaïste, vous propose deux rendez-vous printaniers:

Journée portes ouvertes/expovente, les 29 et 30 mai, de 14h à 18h30:

Stage d'initiation à la mosaïque tout public à partir de 13 ans, du 7 au 11 juin, de 15h à 18h. Les outils et matériaux sont fournis et inclus dans le prix du stage. Chaque participant repart avec sa réalisation.

Renseignements pratiques:

tarif: 98 € les quinze heures de formation - nombre de places limité à 6 personnes.

Ces deux rendez-vous sont organisés dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale, à l'atelier de l'artiste situé au Mas des Quinze (sur la route de Mireval).

Contact: 06 86 83 47 66 veronique.lhommet@orange.fr



— PETITE ENFANCE —

La crèche « A petits pas »

est opérationnelle!

C'est avec un retard de près de douze mois que la crèche "A petits pas" a ouvert ses portes, au sud-ouest de la commune, dans le quartier Monteillet.

Retour sur un moment très attendu avec

Laëtitia Meddas. adjointe déléguée à la petite enfance, et Marie Navio, conseillère déléguée au Relais Assistants Maternels et à la Protection Maternelle et Infantile



L'ouverture de la crèche « A petits pas » est enfin effective...

Marie Navio – Les familles ont. pour la première fois, franchi le seuil de ce nouvel établissement le 15 mars. Elles attendaient ce moment avec beaucoup d'impatience, tout comme nos professionnelles de la petite enfance à nouveau rassemblées en un seul et même site. Depuis le 28 août 2020, en effet, ces dernières étaient réparties sur deux lieux : Les Câlinous et le centre de loisirs Pierre Verdier aménagé en crèche provisoire, le temps que les travaux soient achevés. Cette solution temporaire destinée à ne pas pénaliser les familles n'a pas été des plus faciles à mettre en œuvre pour nos agents et nous tenons à les remercier chaleureusement, une nouvelle fois, d'avoir su faire face aux aléas avec beaucoup de professionnalisme.

Présentez-nous ce nouvel établissement dédié à la petite enfance...

Laëtitia Meddas – Cet équipement de 1154 m² est situé rue de l'Orée du Littoral, dans le quartier Monteillet. Il se compose de trois grands lieux de vie - section des bébés, section des moyens et section des grands -, d'une salle de psychomotricité, d'une salle de jeux d'eau et de dessin/peinture, d'un restaurant, d'un office. d'une buanderie, de bureaux, d'une aire de jeux extérieure et d'un espace potager.

L'établissement dispose d'une capacité d'accueil de cinquante-cinq berceaux en collectif et de trente-six en familial. Il propose une amplitude horaire étendue (7h30/18h30) et trois formules d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence.

Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire, étoffée

depuis cet été. Elle est composée de dix-neuf agents: deux directrices infirmières puéricultrices, deux éducatrices de jeunes enfants, sept auxiliaires de puériculture, cinq agents titulaires du CAP « accompagnement à la petite enfance » et trois agents techniques.

Depuis votre prise de fonction le 3 juillet dernier, vous vous êtes beaucoup investies pour faire de ce lieu ce qu'il est aujourd'hui...

Marie Navio - Tout a débuté le 21 décembre 2017, lorsque la Commune a acheté un local à la société Ametis, maître d'ouvrage, en vue d'y installer son nouveau multi-accueil, par le biais d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). Livré le 1er décembre 2020 - soit avec près d'un an de retard - celui-ci a dû bénéficier de nombreux aménagements et réaménagements pour être

66 Dans une démarche de prévention des risques professionnels, nous avons œuvré à améliorer l'ergonomie des postes de travail.

adapté à l'usage auquel il est destiné: l'accueil de la petite enfance. Au rang des interventions effectuées figurent:

- > l'agrandissement de la cour de récréation, rendu possible grâce à la réalisation d'un remblai et à la transformation du muret de clôture en mur de soutènement :
- > la pose de différents éléments dans la cour de récréation : un sol souple, un plexiglas le long de la façade pour protéger les enfants du parement en pierre, un dispositif d'habillage des poteaux soutenant l'étage et un filet de sécurité aérien pour abriter les enfants et agents d'éventuelles chutes d'objets;
- > le câblage informatique de l'établissement:
- > l'aménagement de la bibonnerie et de la salle de repos.

Laëtitia Meddas – Nous avons par ailleurs dû entièrement reprendre la buanderie pour la rendre conforme aux besoins. Elle était initialement constituée de deux couloirs sans fenêtre d'1,70 mètre de large sur 5 mètres de long. Nous avons fait abattre la cloison séparant les deux couloirs, demandé la création d'une aération afin d'oxygéner cette pièce noire, mais aussi fait changer la puissance électrique et les conduites d'eau non adaptés aux lave-linge professionnels.

Par ailleurs, le châssis de la paroi vitrée séparant la zone de change de chaque lieu de vie a dû être abaissé de 20 cm, pour permettre aux agents de prodiguer les soins aux enfants, tout en continuant à voir le reste de la section

L'ensemble de ces prestations non prises en compte lors de la phase de conception du projet étaient indispensables pour assurer la sécurité des tout-petits et le bien-être de nos agents. Elles représentent un coût supplémentaire de 47 720 € pour la collectivité et expliquent le délai qui s'est écoulé entre la date de livraison du local et l'ouverture de l'établissement. J'ajoute que certains dysfonctionnements, tels que le système d'évacuation d'eau des terrasses de l'étage dirigé sur l'aire de jeux extérieure, ont été repris à la charge du maître d'ouvrage.

Marie Navio - Nous avons par ailleurs choisi avec beaucoup de soin les mobiliers intérieurs et extérieurs, afin qu'ils répondent aux besoins des enfants et à ceux des adultes qui y travaillent.

Dans une démarche de prévention des risques professionnels, nous avons, par des solutions concrètes, œuvré à améliorer l'ergonomie des postes de travail. C'est aussi l'une des missions prioritaires de la Commune, en tant qu'employeur.



Le mot de la fin?

Laëtitia Meddas – Nous adressons nos plus vifs remerciements à la CAF, qui a soutenu le projet à hauteur de 467 000 € ; mais aussi le Conseil départemental de l'Hérault qui a répondu favorablement à la demande de Madame le Maire: cette collectivité participe au financement des coûts supplémentaires, en allouant à la Commune une subvention exceptionnelle de 80 000 €. Un grand merci également à la Direction de la Protection Maternelle et Infantile de l'Hérault qui a été à nos côtés tout au long de la finalisation de ce projet.

Enfin, nous tenons à remercier Laurent Buord, directeur général adjoint délégué à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation, pour son implication à chaque étape de ce projet.

Coût TTC de l'opération

Prix de vente : 1 581 720 € Aménagements intérieurs : 222 878 € Travaux supplémentaires : 47 720 € Total: 1852318€

Cet équipement a bénéficié du soutien financier de la CAF à hauteur de 467 000 € et du Département à hauteur de 80 000 €.











- À noter 🗭



Le palmarès des prénoms 2020

L'an dernier, la Ville a enregistré la naissance hors commune de 80 enfants. Quels ont été les prénoms les plus donnés aux nouveau-nés villeneuvois pendant l'année 2020 ? Le palmarès établi par le service de l'état civil est le suivant :

- Arthur, Clément, Maxime, Samuel et Matteo pour les garçons ;
- Ambre, Emma et Mila pour les filles.

A noter que le taux de natalité a marqué un repli de 5,9 % en 2020 par rapport à l'année précédente.

Le projet en dates

21 décembre 2017 : La Commune fait l'acquisition d'un local par le biais d'une vente en l'état futur d'achèvement, en vue d'y installer sa nouvelle crèche. Ce local est livrable au 1er décembre 2019.

Avril 2019: Arrêt des travaux pour malfaçons. La société Ametis constate un défaut de ferraillage des poteaux en béton armé soutenant l'étage.

Après réalisation de sondages, le maître d'ouvrage demande au président du Tribunal de Grande Instance de Montpellier d'ordonner une expertise. Les désordres entraînent la suspension des travaux pendant quatre mois.

7 juin 2019 : Un expert est mandaté et des sondages complémentaires sont effectués.

3 septembre 2019: Dans son rapport, l'expert établit les responsabilités, précise les mesures techniques requises et désigne la société chargée d'intervenir pour réparer les malfaçons.

Octobre 2019 : Ametis somme le maître d'œuvre de reprendre les travaux. Ce dernier refuse ; le marché est résilié. Le maître d'ouvrage désigne alors un nouveau maître d'œuvre et pour permettre une reprise rapide des travaux, prend en charge les frais de mise en conformité de l'ouvrage s'élevant à 650 000 €, sans attendre l'indemnisation des assurances.

Mars/avril 2020 : Une fois la mise en conformité du gros-œuvre effectuée, le chantier est une nouvelle fois arrêté, pour cause de confinement national. La livraison est alors reportée au 30 septembre 2020.

Juillet 2020: A sa prise de fonctions, la nouvelle équipe municipale demande des modifications au maître d'ouvrage, afin que le local puisse répondre à l'usage d'un multi-accueil. La date de livraison est repoussée au 1er octobre 2020.

1^{er} décembre 2020 : Livraison effective du local, en raison des travaux supplémentaires indispensables au bon fonctionnement du multi-accueil.

Nouveau sur la commune



Merci de transmettre vos annonces par courriel à communication@villeneuvelesmaguelone.fr Ce service est gratuit.

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce. une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal?

Vos coordonnées ont changé? Cette rubrique vous est destinée.

Savons à la Française

La savonnerie artisanale Savons à la Française créée par la Villeneuvoise Chloé Gauthier propose une large gamme de savons saponifiés à froid et de shampoings solides. Diplômée en génie biologique, génie de l'environnement, Chloé utilise des ingrédients sélectionnés avec soin, allant des huiles végétales biologiques. aux poudres naturelles françaises, en passant par des plantes séchées locales.

L'enseigne ne dispose pas d'une boutique physique, mais d'un site marchand couplé à une box de retrait. Ses produits respectueux de l'épiderme et de la planète sont également disponibles dans différents points de vente, dont Le Local à Villeneuve-lès-Maguelone.



Contact: 06 33 75 16 30 savonsalafrancaise@gmail.com https://savonsalafrancaise.fr

Le salon de coiffure N'en faire qu'à sa tête transféré dans la Grand-rue

Mylène Quintar vous informe que son salon de coiffure mixte « N'en faire qu'à sa tête » a quitté la rue des Troènes (parking d'Intermarché) pour s'installer au 152. Grand-rue. Mylène et Julien vous accueillent sur et sans rendez-vous. Les shampoings et colorations utilisés sont 100% d'origine végétale.

Horaires: du mardi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 16h.

Contact:

04 99 54 04 25 www.facebook.com/ nenfairequasatete

Jean-Baptiste Ghoul. consultant indépendant en immobilier

- Réseau Efficity

Le Villeneuvois Jean-Baptiste Ghoul est consultant indépendant en immobilier du réseau Efficity sur le secteur. Il vous accompagne dans la concrétisation de votre projet de vente ou d'achat, de l'estimation de votre bien (gratuite et sans engagement) jusqu'à la signature de l'acte authentique.

Contact: 06 58 44 14 71 jbghoul@efficity.com





Cara'bel **Bien-Etre**

Le cabinet

Cara'bel Bien-Etre situé au 59 rue du Jokari (à proximité d'Intermarché) est spécialisé en réflexologie plantaire, massage ayurvédique et soins énergétiques. Fanny Soufflet y propose des soins énergisants, rééquilibrants et relaxants, ainsi qu'une gamme de compléments alimentaires et cosmétiques naturels à la bave d'escargot.

La réflexologie plantaire permet de travailler sur différents troubles, tels que le stress, l'insomnie, les douleurs musculaires et articulaires, les troubles digestifs, circulatoires et hormonaux. Elle offre une relaxation à l'organisme en stimulant certaines zones du pied.

Le massage ayurvédique permet quant à lui d'apporter une détente et un rééquilibrage en profondeur sur l'ensemble du corps, en libérant du stress, des tensions et des douleurs localisées

Consultations sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, et le samedi. de 10h à 14h.

Contact:

06 63 95 64 63 contact.carabel@gmail.com Facebook : Carabel Bien-Être www.cara-bel.com





Emilie Champel, professeur de voga du visage, conseille et enseigne aux femmes dès 30 ans, des techniques douces et conscientes destinées à tonifier la peau.

A travers le yoga facial, Emilie accompagne la décharge des tensions et émotions, lors de séances individuelles ou collectives. « Le visage est le miroir de notre corps intérieur ».

Contact: 06 70 24 48 42 emiliechampel@gmail.com

Nathalie Watrin. sophrologue



La Villeneuvoise Nathalie Watrin propose des séances de sophrologie à domicile, à destination des habitants de la commune. Ces séances s'adressent à toute personne souhaitant améliorer son quotidien: gestion du stress, des angoisses, des douleurs chroniques. Mme Watrin accompagne également les étudiants pour le passage des examens et les femmes enceintes pour les aider à vivre une grossesse et un accouchement plus sereins. Lors des séances, dans le respect des règles sanitaires, des exercices musculaires très doux. accessibles à tous, sont associés à un travail sur la respiration. La pratique se termine par une relaxation guidée pour gagner en détente et développer la sensation de bien-être.

Contact: 06 11 76 59 48 www.nathalie-watrin.fr

Au cœur de l'arbre, entreprise d'élagage

Paysagiste pendant plus de vingt ans et



grimpeur arboriste qualifié, Julien Bes de Berc a créé Au cœur de l'arbre ; une entreprise spécialisée dans la taille et l'abattage d'arbres (chênes, pins, cyprès, palmiers...), mais aussi le démontage en rétention sur corde, dans les situations les plus compliquées.

Au cœur de l'arbre propose également des services de broyage, rognage et dessouchage des végétaux et assure la plantation de suiets adaptés à la configuration de votre jardin.

Devis gratuit sur demande

Contact: 06 77 76 95 35 j.aucoeurdelarbre@gmail.com www.aucoeurdelarbre.org

Le Nat. Bistrot'crêpe



Un nouveau restaurant va

ouvrir ses portes dans la galerie marchande d'Intermarché, dès que la situation sanitaire le permettra.

Le défi du Bistrot-crêpe Le Nat est de présenter la crêpe dans tous ses états et déclinaisons, salées ou sucrées : en lasagne, millefeuille, bol à salade, galette bretonne, blinis, pancakes et wrap, sous forme de petits en-cas, de crêpes complètes, d'ardoise du moment ou de brunch. Une carte renouvelée sera proposée au gré des saisons avec la Saisonnière, la Régionale, l'Epicrêpe et le Brunch.

Le Nat, Bistrot-crêpe sera ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 18h, et le dimanche de 9h à 14h (service sur place lorsque cela sera autorisé, ou à emporter).

Contact: 04 99 54 16 68 jemangecheznat.com

- PRATIOUES MUSICALES -

Un pôle dédié à l'horizon

Villeneuve-lès-Maguelone ne restera pas une « ville sans musique ». Elle souhaite se doter d'un pôle musique destiné à l'accueil et au développement de toutes les pratiques musicales.

L'enseignement sera dispensé au sein d'une école de musique que la Commune souhaite ouverte aux enfants et aux adultes. Les pratiques musicales amateurs et professionnelles prendront quant à elles place dans des locaux dédiés, équipés et insonorisés. Ces espaces seront également ouverts aux classes d'ensembles de l'école (orchestres, chorales, ensembles de percussions...).

L'objectif est de créer un projet fédérateur : le pôle musique doit être un lieu de vie, de rencontre et de convivialité pour les musiciens et l'ensemble des Villeneuvois.

Notre commune a la chance de compter, parmi ses habitants, de nombreux musiciens et pédagogues de renommée nationale. L'équipe municipale a donc décidé de s'appuyer sur leur expertise pour l'accompagner dans la conduite de ce projet. Naturellement, les élus sont également ouverts à vos propositions et à votre engagement.

Les personnes souhaitant s'investir dans ce projet sont invitées à se faire connaître par mail à choupymartinez@yahoo.fr

— ANIMATIONS PÉRISCOI AIRES —

Appel à projets

La Ville lance un appel à projets auprès des associations et entreprises du territoire, afin de renouveler et d'élargir ses animations périscolaires en direction des élèves des écoles élémentaires.

Les candidats sont invités à concevoir et à proposer des projets d'activités en cohérence avec les objectifs éducatifs de la Commune pour l'année scolaire 2021/2022 (le Projet Educatif Territorial est consultable sur le site internet de la ville).

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur www.villeneuvelesmaguelone.fr (ils peuvent également être retirés au Pôle Famille). Merci de les retourner dûment remplis avant le 17 mai 2021.

Contact:

laurent.buord@villeneuvelesmaguelone.fr

DES PROJETS POUR NOTRE VILLE?

Vous avez un projet citoyen pour notre ville en cohérence avec le programme et les valeurs portés par l'équipe municipale ? Vos élus sont à votre écoute, prêts à vous rencontrer et à étudier votre projet.

Contact: projet.vlm@gmail.com

- ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE -

Participez à la création

d'une ressourcerie textile !

Un groupe de citoyens soutenu par la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour objectif d'ouvrir une ressourcerie sur la commune. La vocation de cette structure sera, dans un premier temps, de collecter des vêtements de seconde main et de les valoriser, avant de les revendre à petits prix dans une boutique dédiée.



Vous souhaitez vous investir dans ce projet social, solidaire et écologique?

Merci de vous faire connaître en adressant un mail à : ressourcerie.vlm@gmail.com

— FINANCES —

Le premier budget du mandat est voté!

Le Conseil municipal a tenu son Débat d'Orientation Budgétaire le 22 mars, avant d'adopter vingt jours plus tard, le premier Budget Primitif du nouveau mandat. Corinne Poujol et Thierry Bec, élus aux finances, vous en présentent les priorités.



Comment avez-vous vécu ces temps forts du cycle budgétaire des collectivités locales?

Corinne Poujol - La période a été particulièrement intense pour nous, puisqu'en même temps que la clôture des comptes de l'année 2020, nous avons établi le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2021. Dans ce document qui a servi de support au Débat d'Orientation Budgétaire, nous présentons les lignes directrices de notre mandat. Elles se déclinent en trois axes : réparer, étudier pour structurer et soutenir. Ces lignes politiques nous ont guidés dans l'élaboration du Budget Primitif (BP), qui présente les prévisions de recettes et de dépenses pour 2021. Celui-ci a été adopté en Conseil municipal le 12 avril.

Le ROB et le BP sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la mairie. Ils sont le fruit d'un vrai travail d'équipe!

Quel est le montant global du Budget Primitif 2021 de la Commune?

Thierry Bec - Il s'établit à 18.5 millions d'euros. Il s'équilibre en dépenses et recettes à 12 millions d'euros en section de fonctionnement et à 6.5 millions d'euros en section d'investissement.

Conformément au contexte et aux perspectives décrits à l'occasion du Rapport d'Orientation Budgétaire, il s'agit d'un budget de transition, traduisant à la fois la continuité de la gestion des affaires courantes de la ville et le lancement des études préalables aux grands projets d'investissement qui seront réalisés durant notre mandat.

La section de fonctionnement est en hausse de 10.39 % cette année. de façon à assurer une plus grande qualité des services municipaux et à leur donner une dimension plus conforme aux besoins d'une ville de notre taille.

Corinne Poujol - En lien avec le calendrier classique du cycle électoral municipal, la section d'investissement est en baisse. Cette diminution s'explique, comme vient de l'indiquer Thierry, par le fait que ce début de mandat est essentiellement marqué par les études indispensables avant tout lancement de projets structurants.

Quelles sont les priorités affichées par ce BP 2021?

Thierry Bec - La Commune se donne les moyens d'agir au service des Villeneuvois, selon le cap annoncé durant la campagne électorale: améliorer durablement le quotidien de nos concitoyens. C'est un budget d'engagement qui symbolise une gestion des finances communales tournée vers l'avenir.

C'est ainsi que l'équipe municipale souhaite initier, dès cette année, une nouvelle urbanité pour Villeneuve-lès-Maguelone, au travers du financement d'une étude de programmation et de prospective urbaine. Cette étude a vocation à accompagner élus et habitants dans la définition des objectifs et projets à mettre en œuvre, pour permettre un développement harmonieux de notre ville. Habitat, équipements et services, activités économiques, mobilités, stationnement, déplacements, qualité paysagère... sont autant de thématiques qui seront traitées dans ce document-cadre, préalable indispensable à la cohérence de la stratégie de territoire.



Corinne Poujol - La Commune va par ailleurs réaliser cette année. une étude portant sur la réhabilitation de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau, procéder à la rénovation de quatre courts de tennis et poursuivre l'aménagement du cimetière.

L'équipe municipale va également procéder à la restructuration des services municipaux, non adaptés à une commune de plus de 10 000 habitants. Cette restructuration s'accompagnera de recrutements indispensables, notamment au service informatique (le parc est géré par un seul agent), au service urbanisme et à la police municipale, dont l'effectif est bien inférieur aux exigences d'une ville de notre taille. L'occasion de préciser qu'une enveloppe financière sera consacrée à l'aménagement d'un poste de police provisoire, afin d'accueillir nos agents de manière décente, dans l'attente de la création d'un poste pérenne à l'horizon 2023.

Bref, ce BP 2021 symbolise l'objectif de la commune de préparer l'avenir tout en « réparant » l'existant.

Quid de la rénovation de la voirie?

Thierry Bec - La Métropole (3M) va poursuivre, pour le compte de la Commune, le programme de réfection de la voirie et des réseaux en centre-ville. Seront concernées. cette année. les rues de la Bonté, de la Brèche et des Pêcheurs, ainsi que l'impasse de la Borie.

Les travaux seront financés à 49 % par 3M et à 51 % par la Commune, par l'intermédiaire des fonds de concours.

Et les impôts?

Corinne Poujol - Nous n'augmentons pas les taux d'imposition communaux.

Afin de compenser la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales amenée à disparaître totalement en 2023, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera intégralement transférée aux communes à partir de 2021.

Comme ces nouvelles recettes ne suffisent pas à compenser la disparition de la taxe d'habitation, l'Etat a prévu un mécanisme de coefficient correcteur afin de garantir la compensation à l'euro près. Concrètement, en 2021, le taux de la taxe foncière sur le bâti de notre Ville sera porté automatiquement à 59,18 % (37,73 % pour la Commune + 21,45 % pour le Département). Il s'agit donc simplement d'une réorganisation de l'impôt, pas d'une augmentation!

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement correspond à la vie quotidienne des services de la commune

1 - Dépenses



Frais de personnel



Achat de fournitures



Entretien et réparations



Subventions

2 - Recettes



Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)



Impôts locaux



Gestion des biens domaniaux



Redevance sur certains services



Produits fiscaux

INVESTISSEMENT

La section investissement correspond au patrimoine de la commune

1 - Dépenses



Travaux



Voirie



Remboursement de crédits



Équipement en matériel et mobilier

2 - Recettes



Subventions



Fonds de compensation de la TVA



Taxe Locale d'Aménagement



Contact: thierry.bec@villeneuvelesmaguelone.fr corinne.poujol@villeneuvelesmaguelone.fr

— CADRE DE VIE —

Des arbres dans la ville

Dans le cadre de l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault » portée par le Conseil départemental de l'Hérault, la Commune a obtenu une dotation, à titre gratuit, de cinquante arbres de belle taille.

Focus sur les différentes essences livrées et les lieux de plantation, avec Caroline Charbonnier et Marielle Grolier, élues à l'environnement.

types d'arbres le Ouels Département a-t-il offert à la Commune?

Marielle Grolier - Des tamaris, platanes, arbousiers, micocouliers, érables de Montpellier...; autant d'essences adaptées à notre territoire.

Nous avons planifié ce projet bien en amont avec les services métropolitains et municipaux : identification des objectifs de plantation, inspection des lieux d'accueil pressentis pour bien connaître la nature du sol et les obstacles et contraintes éventuels, préparation du terrain...

Le plan que nous avons établi tient compte également de la nature de l'arbre, de son orientation, de ses besoins... L'objectif est que chaque sujet puisse s'épanouir durablement...

Que représente pour vous, cette opération?

Caroline Charbonnier - Je ne vois que des bénéfices à renforcer la présence de l'arbre en milieu urbain. Au-delà de ses qualités esthétiques et paysagères, ce végétal favorise la biodiversité, préserve la qualité de l'air (absorption du CO 2 de l'atmosphère par la photosynthèse, fixation de certains polluants) et contribue à réduire les îlots de chaleur.

Quelles sont les prochaines étapes du programme de végétalisation de la ville?

Marielle Grolier - Nous allons très prochainement lancer la phase opéra-

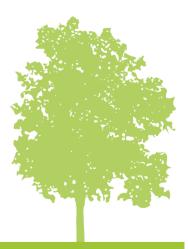


tionnelle du verdissement du parking des arènes. Par ailleurs, le dossier technique relatif à la végétalisation de la Grand-rue est prêt. Nous allons pouvoir maintenant consulter les riverains sur le choix des essences et des lieux d'implantation.

L'introduction du végétal en ville est-il de nature à renforcer la résilience face au changement climatique?

Caroline Charbonnier - L'équipe municipale entend soutenir une prise de conscience collective des effets positifs de l'arbre sur le bienêtre et la santé des habitants. Favoriser leur présence dans l'espace urbain relève de l'intérêt général. Toutes les idées, tous les projets citoyens sont les bienvenus!

66 L'objectif est que chaque sujet puisse s'épanouir durablement.





LIEUX DE PLANTATION : halle de sport Gérard Bouisson, parking des Pierres Blanches et des écoles Jean-Jacques Rousseau et Françoise Dolto, abords du stade d'athlétisme A. Mimoun et du skate-park, centre culturel Bérenger de Frédol, le long de l'avenue René Poitevin.

- LITTORAL -

Ensemble pour

la protection des oiseaux migrateurs!



Le printemps est là et comme chaque année, les laro-limicoles arrivent sur notre littoral pour se reproduire. Ces oiseaux migrateurs nichent en colonies à même le sol, sur des îlots en bord de lagune et sur les hauts de plage.

Présents d'avril à fin juillet, ils sont très sensibles aux dérangements humains et à la prédation. Afin de leur laisser des espaces de tranquillité pour mener à bien leur reproduction, les gestionnaires des espaces naturels et les collectivités prennent des mesures de protection et d'information du public.

Sur les sites naturels du Conservatoire du littoral et sur le lido de Villeneuve et des Aresquiers, certains secteurs sont balisés ou fermés à la fréquentation du public. Un arrêté préfectoral (arrêté DDTM34 n°2020-04-11079) réglemente ces zones : interdiction de pénétrer au-delà des balisages, obligation de tenir les chiens en laisse, survols en drone, accostages et feux interdits...

Si vous venez sur ces sites sensibles de nidification, participez à votre échelle à la protection des sternes, mouettes et autres oiseaux marins menacés, en respectant les zones interdites, en circulant en bas de plage plutôt que sur ses hauteurs et en tenant vos chiens en laisse.

Contacts et renseignements:

Site naturel protégé des Salines de Villeneuve : 04 67 13 88 57 ou salines@cen-occitanie.org Facebook: « Life+ Envoll » ou « Conservatoire d'espaces naturels

www.life-envoll.eu ou www.cenlr.org/salines#réglementation

— ECOIOGGING —

Prendre soin de soi et de la planète

Apparu en 2016 en Suède, le plogging s'est rapidement développé à travers le monde. Issu de la contraction de plocka upp (« ramasser ») et de jogging, ce terme désigne une activité citoyenne qui mêle course à pied et ramassage des déchets. Il s'agit pour le coureur ou promeneur, doté d'un sac poubelle, de collecter les détritus trouvés le long de son parcours.

Séduit.e par ce concept qui répond à des préoccupations croissantes liées à la pollution de la planète? Rejoignez le mouvement!

— PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT —

Ensemble, construisons un territoire Zéro Déchet!

Les chiffres sont édifiants : dans la métropole de Montpellier, chaque habitant génère en moyenne 270 kg d'ordures ménagères résiduelles par an (contre 254 kg au plan national). Leur traitement coûte de plus en plus cher à Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et donc aux contribuables: guelque 11 millions d'euros en 2021.

Avec des coûts de traitement qui ne peuvent que continuer à augmenter, ce modèle de gestion des déchets est à bout de souffle. Il n'est pas possible de continuer ainsi! Il faut absolument agir en amont en réduisant massivement les volumes de déchets à collecter et à traiter.

3M lance donc un grand défi aux habitants du territoire : réduire de 40 % le poids des poubelles grises d'ici 2024. Dans ce cadre, elle met en place une zone pilote « zéro déchet » sur et en partenariat avec dix communes de l'ouest de la Métropole, dont Villeneuve-lès-Maguelone. L'objectif de cette zone pilote est de sensibiliser et d'accompagner les usagers dans la réduction des déchets à la source, au travers d'actions concrètes.

Nous devons agir tous ensemble, aux côtés de la puissance publique, pour conduire cette transition qui permettra - au-delà des enjeux financiers de préserver les ressources naturelles et de tendre vers des modes de consommation plus respectueux de l'environnement.





Réduire de 40% le poids des poubelles grises d'ici 2024



Les déchets déposés dans le bac gris sont à 80 % composés de matières recyclables ou compostables. Nous pouvons donc réduire significativement le poids de nos poubelles par des gestes simples :

- déposer les bocaux et bouteilles en verre dans les points d'apport volontaire:
- jeter les papiers et emballages dans le bac jaune (sac jaune dans le cœur de ville) : bouteilles. flacons, barquettes, films et sachets en plastique, petits emballages en acier ou alu (couvercles, capsules...), cartons, papiers, journaux...;
- · valoriser les déchets alimentaires dans un composteur ou les déposer dans le bac orange;

- offrir une deuxième vie aux vêtements et aux chaussures (don à des associations caritatives, dépôt dans des bornes textile...);
- apporter déchets verts, mobilier, ampoules, piles, métaux, déchets d'équipement électrique et électronique, verre, huiles alimentaires et minérales..., dans les filières de valorisation proposées en déchetterie.

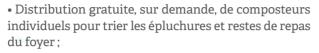
Si trier à la source permet d'alléger considérablement le bac gris, tout un chacun peut décider de franchir un pas supplémentaire en entrant dans une démarche zéro déchet! Il existe en la matière de nombreuses solutions pratiques s'avérant bien souvent économiques : acheter en vrac, éviter le gaspillage alimen-

taire, utiliser des shampoings et savons solides, réparer plutôt que jeter, se faire servir dans ses contenants personnels au marché et dans les commerces, réduire le jetable et les dosettes individuelles. boire de l'eau du robinet, proscrire le suremballage...

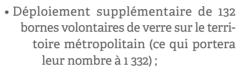
Prenons les bonnes habitudes dès maintenant! En 2024, 3M mettra en place une tarification incitative. basée sur la quantité réelle de déchets non triés par le foyer. Cette mesure « récompensera » celles et ceux qui trient à la source ; elle se substituera à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Quelles solutions pour accompagner cette transition?

Dès cette année et jusqu'en 2023, 3M va proposer des actions concrètes pour sensibiliser et accompagner les usagers dans la réduction des déchets à la source :



- Création de points test d'apport volontaire des biodéchets:
- Développement d'un réseau de compostage de proximité:



• Installation de quais de réemploi dans les déchetteries rénovées, destinés à donner une seconde vie aux obiets en bon



Vous souhaitez bénéficier d'un composteur? Demander un bac jaune de plus grande capacité? Consulter les consignes de tri?

Connectez-vous sur www.montpellier3m.fr/démarches-enligne, appelez le 0800 88 11 77, ou rendez-vous au guichet

Les déchets en chiffres



C'est le coût annuel de la gestion des déchets.



C'est la quantité annuelle de déchets ménagers et assimilés générée par chaque habitant de la métropole (collecte + apport en déchetterie), dont 270 kg pour les seules ordures ménagères résiduelles.



174 €

C'est le coût moyen supporté par chaque habitant à l'année pour les déchets produits à l'échelle de la métropole.

— RENDEZ-VOUS —

Journée communale de

ramassage des déchets sauvages

La Commune invite les citoyens et bénévoles associatifs à participer nombreux aux deux opérations annuelles de ramassage des déchets coordonnées par ses soins. L'une se déroulera au printemps, l'autre à l'automne.

Prenez date:

le premier rendez-vous est fixé au samedi 8 mai 2021 à 9h, sur le parking du groupe scolaire Françoise Dolto (si le contexte sanitaire le permet).

A l'issue de l'opération, les déchets seront regroupés et triés. La matinée s'achèvera autour d'une collation offerte par la mairie.

Informations pratiques

- Se munir de gants et d'un masque de protection (port obligatoire) ; sacs de collecte fournis par la Commune.
- Apporter sa gourde et s'équiper d'une bonne paire de chaussures ou de bottes.



- MÉMOIRE LOCALE -

Les maires de Villeneuve après la Révolution

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

La première municipalité de Villeneuve est élue par un corps d'électeurs restreint le 26 janvier 1790, pour une période de deux ans. Seuls les citoyens les plus fortunés sont éligibles et participent aux élections. Le citoyen Claude Vassas est élu premier maire de la commune, devançant son adversaire Jean Tinel. Claude Vassas est l'un des deux représentants de la commune aux Etats Généraux de 1789. Ensuite, Jean-François Lescure, notaire du village, effectue deux mandats (1791-1792 : 1808-1813). On retiendra de lui le sauvetage rocambolesque de la « Vierge à l'enfant » que l'on peut admirer aujourd'hui à l'intérieur de l'église Saint-Étienne. Pendant tout le XIXème, ce sont la plupart du temps des propriétaires terriens ou des notables qui sont nommés au poste de premier magistrat de la commune.

Neufs maires vont se succéder jusqu'en 1830. La plupart sont nommés par le préfet. De 1830 à 1848, les conseillers municipaux sont élus par les hommes fortunés de plus de 21 ans. Le maire et son adjoint sont toujours nommés par le préfet, parmi les conseillers élus.

A partir de 1848, ce sont les hommes âgés de plus de 21 ans, sans condition de ressources, qui composent le corps électoral; ce qui va complètement bouleverser le paysage politique local. A Villeneuve, on compte quatre-vingt-six électeurs en 1841, et 336 en 1848! A cette époque, le village compte environ 1300 âmes.

A l'élection de 1848, on retrouve en nombre quelques noms de vieilles familles villeneuvoises : vingtquatre Bouladou, douze Masseran, onze Bonjean, onze Bouat, neuf Boudon, neuf Bouissinet...

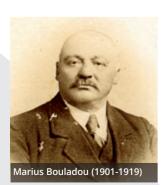
François-Xavier Vassas est élu de mars à août 1848. Le nouveau régime de la Deuxième République va destituer nombre de maires en place. Mais la jeune République est fragile et ce ne sont pas moins de trois maires qui vont se succéder d'août à septembre 1848!

Alors qu'il n'est plus maire, M. Vassas est emprisonné et déporté politique en Algérie, suite aux événements du 2 décembre 1851, au même titre que 1500 Héraultais. En France, près de 20 000 « fauteurs de trouble » subissent le même sort. Il est gracié le 10 décembre 1853, assujetti à un régime de surveillance (il sera à

nouveau élu maire en 1870, à la chute du second Empire et à l'avènement de la 3^{ème} République). De 1848 à 1852, lui succéderont Jacques-Philippe Suguet, Georges Courty, Antoine Jullian et Antoine Aluvain. C'est à cette époque que sera construit le premier groupe Mairie-Ecoles, sur l'emplacement de la mairie actuelle.

En 1852, Louis Napoléon Bonaparte ne modifie pas le système d'élection des conseillers. C'est toujours le préfet qui désigne le maire et ses adjoints, mais pas forcément parmi les conseillers élus. C'est ainsi que seront nommés Eugène Vincent, Bonnevie de Pogniat, Jean Jullian (fils) et Xavier Vassas.

A partir de 1855, le maire **Vincent** fait preuve d'un excès de zèle vis-àvis du pouvoir préfectoral et entre vite en conflit avec son conseil municipal. Il doit démissionner malgré plusieurs interventions du préfet. Il « règne » cependant pendant neuf ans, chose très rare à l'époque, laissant la commune dans une situation financière catastrophique. Le même sort est réservé à son successeur, Bonnevie de Pogniat, gros propriétaire montpelliérain qui doit démissionner après un mandat écourté.









Jean Jullian, alias « Le Flamant » est nommé par le préfet le 28 mai 1862. Suivront ensuite François-Xavier Vassas, puis Hilaire Isolphe qui sera destitué en 1872 pour « insurrection préfectorale ».

En 1876, le maire **Frédéric Naud**, lui aussi, s'attire les foudres de la population. Accusé de collusion avec le pouvoir préfectoral, il doit s'expatrier à Aigues-Mortes et demande la protection de la force publique lors de ses déplacements à Villeneuve.

A partir de 1871, c'est le système électoral actuel qui est mis en place. Les municipalités, la plupart républicaines, vont se succéder jusqu'à la deuxième guerre mondiale. On s'arrêtera volontiers sur le « règne » de **Marius Bouladou** qui, de 1901 à 1919, va littéralement métamorphoser Villeneuve. On lui doit notamment la construction du groupe scolaire « Pierre Bouissinet » et la mairie actuelle. Après Marius Catineau, c'est Léonce Domergue qui assure les fonctions de maire, de 1927 à 1940. Comme de nombreux maires, il démissionnera après la mise en place du gouvernement de Vichy. Une délégation spéciale sera nommée pour assurer la gestion de la commune. Elle sera dirigée par Lucien Mas.

Le 22 août 1944, le comité de résistance de la commune décide la constitution d'un comité de Libération présidé par Joseph **Serveille**. Cette nouvelle Délégation spéciale est nommée à titre provisoire, en attendant la tenue de nouvelles élections.

En 1945, les femmes prennent part au vote pour la première fois. Le corps électoral s'en trouve doublé. Sur 753 électeurs inscrits, 574 se déplacent pour aller voter.

Pierre Verdier est élu maire. Reconduit pendant 20 ans, il est remplacé en 1965 par René Poitevin. Ce dernier s'illustra pendant la Résistance et ses faits d'armes contribuèrent grandement à son élection. Il était Compagnon de la Libération.

Puis vont se succéder René Bert. Emile Malafosse, Gérard Bouisson et Noël Ségura. En 2020, les Villeneuvois élisent pour la première fois une femme à la tête de la Commune, Véronique Négret. Elle est le trenteseptième maire de Villeneuve depuis la Révolution française.

Lo Portal d'ÒC n°1 Vilanòva

de Magalona

Les panneaux d'entrée du village présentent la double orthographe français-occitan. Mais comment prononcer correctement en occitan le nom de notre village?

Quelques règles de base :

Lettre · · · · ➤ Prononciation ٦/ R \cap OH Ò 0 É E. 0

De plus, l'accent tonique se place sur l'avant-dernière syllabe des mots se terminant par une voyelle. C'est ce qui confère à l'occitan le caractère musical qui en fait son charme.

En appliquant ces règles, lisez : Vilanòva de Magalona ; ce qui donne en prononciation phonétique : « Bilanobo dé Magalouno ». Allez, entraînez-vous, vous serez bientôt un vertadièr vilanovenc. pardon, un vrai Villeneuvois! De sègre... A suivre...

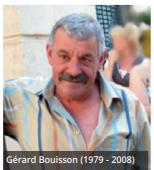
Lo manjapofre

Quelques chiffres

C'est Gérard Bouisson qui a dirigé la commune le plus longtemps, 29 ans en **cinq** mandats successifs (de 1979 à 2008), et c'est Jean-Philippe Suquet qui détient la palme du mandat le plus court. Il ne siégera que 22 jours..., mais en tant que « maire provisoire » (du 20 septembre au 12 octobre 1848)!

En 1790, le premier maire Claude Vassas a été élu par un collège de 72 électeurs, pour une population de 720 habitants. En 2020, 7211 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales, alors que les derniers chiffres de l'INSEE affichaient un peu plus de 10 000 âmes.







GROUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

L'année 2021 commence bien pour la majorité municipale. Nos très beaux projets ont été livrés!

Le Centre technique municipal fonctionne. Construit pour améliorer la qualité au travail des agents, le stockage des petits trains, le stationnement des véhicules de la police municipale, accroitre l'efficacité du service, aider des associations : comité des fêtes, Plage'Mag, Roule nature, MACH. La crèche ouvre ses portes! Familles et personnel bénéficient désormais d'un accueil et de conditions de travail excellentes pour le bien-être des enfants. C'est aussi la fin de la réfection du parking des arènes, à la disposition des villeneuvois, il pourra servir de parking de délestage de l'école maternelle Françoise Dolto et faciliter le tourisme. (Il est temps maintenant de réaliser celui prévu à l'école Jean-Jacques Rousseau). La déchèterie dont les travaux prévus en 2020 ont enfin débuté et amélioreront ce lieu maladroitement installé en d'autres temps dans une zone naturelle.

Mais nous regrettons le report de la construction d'un nouveau poste de police municipale fonctionnel, qui, entre autres, devait permettre à nos policières de trouver des conditions de travail plus respectueuses. Un architecte avait commencé à travailler. Qu'advient-il du financement prévu par nous (600 000€)? Nous nous interrogeons justement sur le financement des projets à venir. Dans notre budget, le centre technique municipal était autofinancé par la vente du terrain des anciens services techniques pour un montant de 1,6 million d'euros! Nous avons bien d'autres interrogations. Quel est le sens de l'action de nos édiles ? Ils prônent la participation des habitants mais n'écoutent que ceux qui parlent fort, sans aucune anticipation des véritables besoins de la population : cela fait des mois que nous, élus d'opposition, étions interpelés pour que les aires de jeux rouvrent comme dans les communes avoisinantes. Ce fût long! Ils parlent de démocratie mais pratiquent la discrimination au conseil municipal à l'égard de vos élus d'opposition. Ils parlent écologie mais laissent des véhicules motorisés envahir chemins et espaces naturels. Ils parlent social mais empêchent la construction de logements sociaux sur le terrain des anciens services techniques. Ils nous avaient promis la gratuité du parking du Pilou... Ils voulaient changer beaucoup de choses et n'ont encore rien fait. Leur "stratégie" est décodée : bénéficier des projets engagés, ne rien faire d'autre en début de mandat pour montrer quelques réalisations à proposer juste avant les élections futures! Ce n'est pas comme cela qu'une commune s'administre, c'est chaque année que l'on doit avancer, pour offrir à la population, le cadre de vie et les services qu'elle mérite.

Virginie Martos Ferrara, Danièle Marès, Gérard Moréno, Patrick Poitevin, Olivier Nogues et Noël Ségura

GROUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois

Nous, Annie CREGUT et Pascale RIVALIERE, avons honoré nos mandats municipaux précédents avec passion et avec plaisir!

Cependant le résultat des élections de Juin 2020 a marqué un changement de municipalité, et nous avons été élues dans le Groupe d'opposition « Villeneuve l'avenir avec vous », dans lequel nous pensions pouvoir continuer à nous investir

Mais, depuis quelques temps déjà, nous nous sommes heurtées à un profond désaccord avec l'orientation politique de ce groupe ; ses convictions ne sont plus celles pour lesquelles nous avons apporté notre soutien. Nous ne voulons plus subir ce qui ne nous convient pas ni être soumises à des choses qui ne nous ressemblent pas ; isoler, diviser est contraire à nos valeurs.

Aussi, en date du 20/02/21 nous avons adressé un mèl à ce groupe en précisant notre volonté de nous désolidariser. ce n'est pas une marque d'infidélité mais une marque de loyauté envers nos électeurs et d'honnêteté envers nos principes,

Cette décision est générée par un manque de consensus pourtant nécessaire, et une cascade de divergences.

- -Divergences d'opinions
- -Divergences d'objectifs (nous sommes élus par et pour les Villeneuvois)
- -Divergences de pratiques politiques (un adversaire n'est pas un ennemi)
- -Divergences d'éthique (notamment les graves accusations portées au nom du Groupe envers Madame La Maire tenue responsable d'avoir mis en danger la vie d'autrui)

Par respect pour les Villeneuvoises et Villeneuvois, par respect pour nos électeurs, nous tenons à préciser que nous ne rejoignons pas la majorité municipale.

Nous constituons donc un groupe d'opposition « VLM Démocratie Citoyenne » sans aucune direction politique. L'intégrité et la transparence seront nos valeurs premières, et notre orientation politique sera uniquement basée sur le bien être de chacun.

La liberté d'expression, d'écoute, d'analyse et d'échanges sont la base de notre éthique.

Nous nous engageons à mener des actions constructives et participatives afin de maintenir une dignité dans notre idéologie.

Entretien avec



François Guérard, président de **Maguelone Gardiole**

Monsieur Guérard, quelle est la vocation de l'association Maguelone Gardiole?

François Guérard - Notre association œuvre à la protection de la nature, en luttant contre les pollutions et nuisances qui portent atteinte au milieu naturel et au cadre de vie des Villeneuvois.

Depuis près de trente-six ans, Maguelone Gardiole fait le jour sur les problématiques environnementales, conduit des actions de mobilisation citoyenne, interpelle les pouvoirs publics et agit en justice au nom d'intérêts collectifs relevant de son objet social...

Votre association restera à jamais associée à la fermeture de la décharge du Thôt!

François Guérard - Implantée aux portes de Villeneuve-lès-Maguelone, sur une parcelle communale de la ville de Lattes, cette décharge à ciel ouvert a été exploitée pendant quarante et un ans. Elle a accueilli les déchets ménagers de la ville de Montpellier, puis ceux du district de Montpellier transformé, en 2001, en communauté d'agglomération.

Située à proximité immédiate de la Mosson et de l'étang de l'Arnel et dépourvue en son fond d'un dispositif de sécurité d'étanchéité membranaire permettant de capter les lixiviats, cette décharge faisait peser une lourde menace sur l'environnement et la santé. Souvent promise, sa fermeture était sans cesse repoussée dans l'attente de solutions alternatives. Nous avons donc décidé d'agir conjointement avec les élus de Villeneuve et de Lattes et la Prud'homie des pêcheurs de Palavas, en menant toute une série d'actions retentissantes qui a conduit à une fermeture effective du site en 2006. L'occasion d'avoir une pensée émue pour l'un de nos membres aujourd'hui disparu, Gilbert Ferrié, fervent opposant à cette décharge, de même que pour sa fille Sylvie, récemment décédée. Sylvie était également adhérente de notre collectif.

Maguelone Gardiole porte également une attention toute particulière à l'urbanisation de

François Guérard - L'enjeu n'est pas de s'opposer à l'urbanisation de notre commune, mais de combattre les projets qui menacent notre environnement. C'est dans ce cadre que nous nous sommes mobilisés contre l'urbanisation du Pont de Villeneuve et du secteur Sud-Arnel.

Dans le cœur de ville, nous combattons les opérations immobilières, dès lors qu'elles comportent des parkings en sous-sol. Les constructions souterraines affectent la nappe phréatique peu profonde dans le secteur. L'eau est un bien précieux et le gaspillage de cette ressource est tout simplement inacceptable!

Vous avez déposé un recours contre le permis de construire du projet immobilier Marysol...

François Guérard - Nous avons déposé un recours contre ce permis accordé par l'ancien maire de notre commune à la société FDI, car ce programme de logements sur le site des anciens des ateliers municipaux comprend également des garages en sous-sol.

Comment financez-vous vos différentes actions?

François Guérard - Elles sont financées par les cotisations des adhérents et les dons de citoyens sensibles à notre cause. Notre association est présente sur HelloAsso, via le lien suivant: www.helloasso.com/associations/maguelone-gardiole/adhesions/ adhesion-2020-2021.

Les Villeneuvois qui souhaitent nous rejoindre et/ou nous soutenir peuvent effectuer leurs démarches en ligne, via cette plateforme : sachant que nous avons besoin de récolter des fonds rapidement pour financer le recours « ateliers municipaux ».

Des projets?

François Guérard - Nous considérons avons été ostracisés, pendant douze ans, par l'ancienne équipe municipale qui nous considérait comme des opposants, alors que la seule chose à laquelle nous nous sommes toujours opposés, c'est la dégradation de notre environnement.

Aujourd'hui, nous entendons nous investir, aux côtés de la nouvelle municipalité, à la planification urbaine de notre ville. Développement des déplacements doux, redynamisation du centre du village, développement d'habitats écoresponsables... sont autant de projets auxquels nous souhaitons nous associer.

Nous allons également développer des actions de sensibilisation au respect de la nature, sur le thème « nettoyer, c'est bien : ne pas salir, c'est mieux ». La protection de la nature est l'affaire de tous!

Contact

Association Maguelone Gardiole Maison des associations

Pierre Waldeck-Rousseau 8 rue des Colibris

environnement@maguelonegardiole.fr

— GYMNASTIQUE CHINQISE —

Reprise du qi gong en présentiel

Après les cours de qi gong donnés en visio tout l'hiver, l'association Métamorph'oze peut désormais reprendre ses cours en présentiel et en plein air, par groupe de six personnes bien espacées. Le port du masque n'est pas obligatoire puisque dans cette discipline, les mouvements simples, lents et répétitifs se font presque sur place. A noter que les groupes du soir devront continuer à être assurés en visio, en raison du couvre-feu.

Les nouveaux participants sont les bienvenus et bénéficient d'un cours d'essai gratuit.

PROCHAINS STAGES (ouverts à tous en extérieur):

- qi gong de la femme, le samedi 29 mai, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- yiqi danse et art-thérapie évolutive,

du mardi 20 au vendredi 23 juillet et du 23 au 26 août



Contact: **Nadine Brethes** 06 17 63 76 42 assometamorphoze@gmail.com www.metamorphoze.org

— FOOTBALL —

Des sections adaptées à chacun.e!



Les portes de l'Union Sportive Villeneuvoise (USV) restent ouvertes pour accueillir de futur.e.s licencié.e.s qui souhaiteraient nous rencontrer. Dès 4 ans, filles et garçons sont les bienvenus.

Le club donne également la possibilité aux personnes porteuses de certains handicaps de pratiquer le football. Et pour tous celles et ceux qui ont envie de transmettre cette passion, sachez que l'USV est à la recherche d'éducateurs et d'éducatrices.



Contact: footusv@gmail.com www.usv-football.fr

— LOISIRS SENIORS —

Les Retraités de la Chapelle espèrent bientôt des retrouvailles

Un an que les activités de l'association des Retraités de la Chapelle sont en sommeil en raison du contexte sanitaire! Avec les beaux jours qui arrivent, le président et les membres du bureau espèrent retrouver, le plus vite possible, avec tous les adhérents, la bonne humeur et les sourires de chacun pour partager ensemble de nombreuses activités.



04 67 69 50 77 - tamalou34@orange.fr

— ACTIVITÉS LUDIQUES ET CRÉATIVES —

Amitié Villeneuvoise: un projet intergénérationnel avec les écoliers

En raison du contexte sanitaire, l'Amitié Villeneuvoise n'est toujours pas en mesure de proposer à ses adhérents un programme d'activités pour les mois à venir.

L'association vous informe par ailleurs qu'elle a été sollicitée par la Ville pour participer, pendant les temps périscolaires, à des activités ludiques. créatives, artistiques et culturelles auprès des écoliers villeneuvois scolarisés en élémentaire. Ces moments intergénérationnels se dérouleraient de 12h à 14h et de 16h30 à 18h30, à partir du 4 octobre prochain. Les personnes qui souhaiteraient participer à ce projet sont invitées à se faire connaître.

Contact: 07 60 97 12 14 lamitievilleneuvoise@gmail.com

— ACTIVITÉS CRÉATIVES —

Emergences: reprise imminente des rendez-vous en plein air

Emergences languit des jours meilleurs pour déployer et partager toutes les énergies créatrices qui font son ADN. L'association vous a concocté un programme des plus alléchants, en espérant vous le proposer prochainement. En attendant, les cours de ukulélé reprendront par groupe de six personnes, courant mai, au grand air, si les conditions sanitaires le permettent.



Contact: Sylviane Compan - 06 80 22 93 24 emergences34@free.fr

- SPORT SOLIDAIRE -

La Course des Héros, parents / enfants



L'association qui réalise les rêves des enfants très gravement malades.

L'association Rêves participe à la nouvelle édition de la Course des Héros. Il s'agit d'un événement sportif et solidaire qui permet de se mobiliser, pendant tout le mois de juin, pour soutenir les enfants gravement malades et hospitalisés. Les fonds récoltés permettent à l'association de réaliser les rêves de ces jeunes ; une façon de s'évader du quotidien, de vivre des expériences inoubliables et de les aider à reprendre confiance en l'avenir.

Pour participer à ce projet de solidarité, vous pouvez :

- vous inscrire en ligne sur le site de l'association Rêves, Le Live des Héros (format connecté): https:// www.reves.fr/actions-solidaires/ course-des-heros-2021/:
- organiser au sein de votre entreprise, de votre association, entre amis, en famille, une marche (2 km ou 6 km) ou une course (6 km ou 10 km), avec une participation financière fixe ou libre :
- mettre en place une collecte. Devenez des faiseurs de rêves!

Contact: Patricia Rigal, déléguée de l'Hérault 06 80 17 31 03 reves34@reves.fr www.reves.fr



- SAVEURS ORIENTALES -

Brocante gourmande



L'association Méli-Mélo est heureuse de vous convier à son événement annuel, le dimanche 13 juin à partir de 9h, aux arènes de Villeneuve-lès-Maguelone, Vous aurez une nouvelle fois la chance de déguster un authentique couscous cuisiné de façon traditionnelle dans une ambiance orientale, tout en visitant les étalages d'un vide-grenier local aux allures de "souk". Vous pourrez venir goûter un thé à la menthe et une pâtisserie orientale sous une tente berbère, découvrir des chichis et msemen ou bien vous restaurer avec des grillades aux saveurs variées, et bien sûr savourer un couscous sur place (ou à emporter) avec ou sans réservation (livraison à domicile possible à partir de 10 couscous).



Contact:

06 51 90 33 95 - 06 25 32 04 93

— FCPE —

Nos enfants ont des puces!

Si les vôtres en ont aussi, c'est la bonne occasion de venir les vendre!

Marché aux puces pour les enfants, le dimanche 9 mai sur le parvis de la médiathèque, à partir de 8h.



Contact: 06 76 10 51 98 fcpevlm@gmail.com Facebook:

fcpevilleneuvelesmaguelone

— ANIMATIONS FESTIVES —

La cigale se prépare à chanter

Les adhérents de l'association Cantacigalona participent assidument aux séances de gymnastique dispensées en direct, sur Facebook, par Christophe Derouch. Vous les trouverez au mieux de leur forme lorsqu'ils proposeront leurs animations de rue autour du chant et de la danse devant les commerces. La poissonnerie et Le Local seront les premiers à bénéficier de ces rendez-vous conviviaux. Commerçants villeneuvois, si cette initiative vous séduit, n'hésitez pas à contacter l'association.

Cantacigalona vous informe par ailleurs qu'un projet d'initiation aux chants et danses occitanes est à l'étude, dans le cadre des temps périscolaires, pour la rentrée 2021.



Contact: 06 78 09 36 94 carlititogarcia@yahoo.fr

— PÉDIBUS —

Et si on marchait un peu?



Les parents d'élèves de la FCPE vous proposent, pour la rentrée de septembre, de développer un autre mode de déplacement des enfants de la commune pour les trajets jusqu'à l'école.

Un projet de Pédibus pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Villeneuve est actuellement à l'étude. Concrètement, un pédibus est un groupe d'élèves qui va à l'école à pied, accompagné par des parents d'élèves volontaires qui se relaient dans la semaine.

Cette action participative favorise l'activité physique des enfants (et des parents accompagnateurs), constitue un espace de socialisation, d'éducation à la sécurité routière et crée une belle dynamique de convivialité; le tout en diminuant le nombre de voitures dans les rues de notre ville, en particulier à proximité des écoles. Favorisons le transport durable!

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la FCPE.

La réflexion et la proposition sont lancées, mais c'est avec vous que le projet pourra aboutir.



Contact: 06 76 10 51 98 - fcpevlm@gmail.com Facebook: fcpevilleneuvelesmaguelone

— ÉCOVOLONTARIAT —

Des vacances utiles pour la biodiversité



Il est encore temps de vous inscrire à une mission d'écovolontariat en France ou à l'étranger avec Cybelle Planète.

Le concept est simple : les écovolontaires, encadrés par un écoguide, partent une semaine en mer collecter des données sur les mammifères marins et la biodiversité présente au large. Leurs observations sont ensuite bancarisées dans une base de données partagée librement avec la communauté scientifique.

Départ tous les samedis du port de Hyères, du 12 juin au 10 septembre 2021. A noter que les frais de participation, comprenant l'adhésion à l'association à hauteur de 50 € et le don biodiversité de 1400 €, ouvrent droit à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers.



Contact: info@cybelle-planete.org www.cybelle-planete.org

- SOLIDARITÉ -

Des recettes généreuses pour le Téléthon



La petite équipe villeneuvoise de correspondantes du Téléthon composée de Moïsette, Christiane et Andrée

remercie toutes les personnes qui, par l'achat de leurs réalisations, ont permis de récolter 1955 € de recettes pour l'année 2020. Elles remercient spécialement aussi Myriam et Mathieu de la boutique Le Local qui, en acceptant une vente dans leur établissement, ont manifesté leur soutien.



— HANDISOLIDARITÉ —

Paniers et vins bio des Compagnons de Maguelone:

passez commande!

Voici trois mois, les Compagnons de Maguelone ont mis en place un nouveau service: le retrait de paniers bio handi-solidaires tous les vendredis, à l'épicerie Le Local, 93 rue des Sports.

Les commandes se font sur www. boutique-maguelone.com, avant le mardi soir.

Côté vins, les cuvées Insula, en blanc, rosé et rouge, sont disponibles à la Cave de Villeneuve, 12 boulevard du Chapitre.

Contact: www.facebook.com/ cdmaguelone www.instagram.com/ compagnonsdemaguelone



AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Les événements annoncés dans ces pages sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution sanitaire liée à la Covid-19. Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

> Samedi 8 mai

DÉPART DU PARKING DE L'ÉCOLE DOLTO

Journée communale de ramassage des déchets sauvages

Lire en p. 21



> Samedi 8 mai

Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Compte tenu du contexte sanitaire et des directives de la Préfecture. la cérémonie se déroulera dans un format très réduit et sans public. Elle sera retransmise en différé, dans la journée, sur la page Facebook et le site de la commune.

Tél.: 04 67 69 58 00



> Dimanche 9 mai [à partir de 8h]

PARVIS DE LA MÉDIATHÈQUE

Nos enfants ont des puces! Marché aux puces pour les enfants

Manifestation organisée par la **FCPE**

Tél.: 06 76 10 51 98

> Vendredi 21 mai [16h30]

ARÈNES C. IOUVENEL

Course camarguaise Ligue Occitanie

Tél. : **06 89 13 60 20**

Dès 15 ans

> Samedi 22 mai

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

La fête du cochon: Oratorio de Peter Turrini

Spectacle réalisé avec le centre de formation TSV et la D8 Cie

Valentin ne dit plus un mot. Comme un cochon, il couine. Autour de lui, on essave alors de déterminer s'il est encore humain. Car si cochon il est devenu, comme cochon il sera traité... La fête du cochon est une farce macabre, l'histoire d'un banquet lugubre. Au menu, Peter Turrini nous propose une critique politique acerbe et intransigeante. La différence comme négation de l'identité. Une pièce radicale qui nous met face à nous même sans fard et sans concession. Huit comédien(ne)s s'emparent du texte dans une lecture interprétée à vue, sans filet.

Spectacle gratuit - Uniquement sur réservation (nombre de places restreint) : www.villeneuvelesmaguelone.fr

Attention : jauge limitée en fonction des consignes sanitaires gouvernementales

Tél.: 04 67 69 58 00



> Jeudi 27 mai

Cérémonie commémorative à l'occasion de la journée nationale de la Résistance

Tél. : **04 67 69 58 00**



> Vendredi 28 mai [16h30]

ARÈNES C. JOUVENEL

Course camarguaise Ligue Occitanie

Tél. : **06 89 13 60 20**

> Samedi 5 juin [16h30]

ARÈNES C. JOUVENEL

Course camarguaise Trophée Avenir

Tél.: 06 89 13 60 20

> Dimanche 6 juin

[Dès 9h] **GRAND JARDIN**

8ème Teuf Teuf Mobile

Tél. : **06 60 17 86 39**





Tout public

> Samedi 12 juin

AIRE DE PIQUE-NIQUE DU PILOU Chantier nature : nettoyage des berges des lagunes

Les berges de nos lagunes accumulent un grand nombre de détritus. Déposés par les courants, transportés par les crues hivernales, les déchets s'entassent et participent à la pollution de notre littoral. Tous ensemble, réalisons le nettoyage des berges des étangs de l'Arnel et des Moures.

Inscription obligatoire

Tél. : **04 67 13 88 57** salines@cenlr.org





ARÈNES C. JOUVENEL

Brocante gourmande

Événement organisé par l'association Méli-Mélo Lire en p. 28

> Lundi 21 juin

Fête de la musique Tél.: 04 67 69 58 00

> Jeudi 24 juin [19h30] **RESTAURANT LA CHAPELLE**

Resto'concert avec les Barbiches Tourneurs

Soirée sur réservation : Restaurant la Chapelle 110 rue des Anémones Tél.: **04 67 07 95 80**

> Samedi 26 juin [9h à 18h]

SKATE-PARK

Etape FISE Métropole BMX freestyle - Roller freestyle

> Dimanche 27 juin [10h00]

CENTRE CULTUREL BÉRENGER DE FRÉDOL, CÔTÉ HLM **Montpellier Danse**

Grande lecon de danse

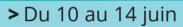
Cours de danse en plein air ouvert à tous!

Les grandes leçons de danse sont devenues des rendez-vous incontournables, des moments de partage avec les artistes du festival! Dans la fraîcheur matinale, en plein air, elles sont l'occasion de partager un moment convivial avec les chorégraphes ou leurs danseurs. Nul besoin d'être professionnel ou de prendre des cours de danse, ces grandes leçons s'adressent à tous, sans limite d'âge.

Seules conditions: vous munir de votre bonne humeur, d'une bouteille d'eau et de chaussures confortables!

Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur VLM l'Appli





CATHÉDRALE DE MAGUELONE

Festival de musique ancienne à Maguelone

Organisé par Les Muses en Dialoque



Suivez en direct

les séances du Conseil Municipal sur la page Facebook de la ville



Toutes les vidéos : www.villeneuvelesmaguelone.fr

